



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451 BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI 20 AVRIL 2009, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 16 AVRIL 2009.

PRÉSENTS : Son Honneur le maire M. Bill McMurchie et les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et M. Trudeau étant tous les membres du conseil.

Me J.-D. Jacob, Directeur général et Me S. Lemire, greffier sont également présents.

2009-182 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Trudeau
Appuyé par le conseiller Iermieri, et unanimement
RÉSOLU : QUE l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance soit et est par la présente approuvé.

2009-183 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Claude Arsenault, 46 avenue de Breslay : règlement PC-2712-5 et dépose une lettre datée du 20 avril 2009.

Stella Haley, 61 avenue Hillside : règlement sur les poêles à bois.

Un citoyen de Pointe-Claire, 207 avenue Saint-Louis : bruit causé par les camions du terrain de stationnement voisin, par le déneigement et par l'enlèvement des ordures.

Claude Arsenault, 46 avenue de Breslay : règlement PC-2712-5.

Mérisa Timmeler, Pierrefonds : avis de motion concernant le 201 avenue Cartier.

Stella Haley, 61 avenue Hillside : règlement PC-2712-5.

2009-184 AUTORISATION – PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC, 27 AU 29 MAI, 2009

Il est proposé par le conseiller Labbé
Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement
RÉSOLU : QUE le Chef de division – Accueil et information, Mme Ginette Brisebois, soit autorisé à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ), qui aura lieu à Sorel-Tracy, Québec, du 27 au 29 mai 2009;

QUE la Ville rembourse les frais encourus à ce congrès conformément à la politique en vigueur;

QUE les dépenses reliées à cette autorisation soient imputées au poste budgétaire 1-02-145-00-313, certificat no. 09-1935.

2009-185 «THE LOW VISION SELF-HELP ASSOCIATION» – SOUTIEN FINANCIER

Il est proposé par le conseiller Smith

RÉSOLU : Appuyé par le conseiller Iermieri, et unanimement
D'accorder un soutien financier au montant de 650\$ à l'organisme
«The Low Vision Self-Help Association»;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989,
certificat no. 09-2002.

2009-186 AUTORISATION – PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DES
CENTRES D'ADOPTION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE DU
QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Trudeau
Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement
QUE les conseillers M. Jean-Pierre Grenier et M. Aldo Iermieri soient
autorisés à représenter la Ville de Pointe-Claire à la conférence des
Centres d'Adoption d'Animaux de Compagnie du Québec –
«Animaux de compagnie : Quand ça coûte peu d'agir», qui aura lieu
à Pointe-Claire, Québec, le 28 mai 2009;

QUE la Ville rembourse les frais encourus à cette conférence
conformément à la politique en vigueur;

QUE les dépenses reliées à cette autorisation soient imputées au
poste budgétaire 1-02-111-00-313, certificat no. 09-2003.

2009-187 RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION DE POSTES

Le sujet relatif à l'acceptation de la création, à compter du 18 février
2009, de l'emploi cadre de Responsable – Médiation et
développement au groupe de traitement 1D et d'un poste à temps
partiel (25 heures par semaine) à la division des Activités culturelles
du service de la Culture, des sports, des loisirs et du développement
social est reporté à une prochaine séance du conseil.

2009-188 AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE
LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Sztuka
Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'autoriser le Chef de division – Bibliothèque, Mme Céline
Laperrière, à formuler une demande d'aide financière, à être versée
à la Ville de Pointe-Claire, auprès du ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition féminine du Québec;

D'autoriser le Chef de division – Bibliothèque, Mme Céline
Laperrière, à signer tout document nécessaire à cet effet, pour et au
nom de la Ville.

2009-189 APPEL D'OFFRES IB90000

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Iermieri
Appuyé par le conseiller Trudeau, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services de publication
pour l'année 2009, à la firme «THE SUBURBAN» qui a fourni la plus
basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de
33 439,21\$, incluant les taxes, conformément aux documents de
l'appel d'offres IB90000;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-141-00-341

Crédits : 31 957,96\$ Contrat : 33 439,21\$

Certificat no. 09-1993

2009-190 APPEL D'OFFRES IH90005

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Smith
 Appuyé par le conseiller Iermieri, et unanimement
 D'octroyer un contrat pour les travaux de fertilisation, d'aération, de sur-ensemencement, de terreautage et de gazonnement des terrains sportifs et de prestige pour l'année 2009, avec une (1) année d'option de renouvellement, à la firme «PELOUSE SANTÉ INC.» qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de 49 525,09\$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres IH90005;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-701-74-539

Crédits : 47 331,29\$ Contrat : 49 525,09\$

Certificat no. 09-1970

2009-191 APPEL D'OFFRES IH90003

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Geller
 Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement
 D'octroyer un contrat pour les travaux de fourniture et de plantation d'arbres pour le printemps 2009, à la firme «ENTREPRISES FRÈRES JABEL INC.» qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de 79 074,58\$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres IH90003;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-701-73-483

Crédits : 75 571,82\$ Contrat : 79 074,58\$

Certificat no. 09-1995

2009-192 APPROBATION – ENTENTES POUR LES SERVICES DU CENTRE DE COMMUNICATION DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Bissonnette
 Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement
 D'approuver les ententes entre la Ville de Pointe-Claire et les municipalités de Beaconsfield, Dorval et Senneville jointes au dossier décisionnel 09-291-1962, concernant les services du Centre de communication de l'ouest de l'île;

D'autoriser le maire et le greffier à signer lesdites ententes.

2009-193 APPEL D'OFFRES IG90000

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Sztuka
 Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement
 D'octroyer un contrat pour l'entretien et la réparation du système d'éclairage de rues et des feux de circulation, à la firme «A. J. THÉORÉ ET. ÉLECTRICIEN.» qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de 90 868,89\$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres IG90000;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste-budgétaire	Contrat	Crédit	
1-02-341-01-529	45 855,46 \$	43 824,21 \$	Entretien et réparation - éclairage de rues
1-02-341-01-645	45 013,43 \$	43 019,47 \$	Pièces et accessoires d'électricité
Total	90 868,89 \$	86 843,68 \$	

Certificat 09-1964

2009-194 APPEL D'OFFRES SE90008

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Labbé
Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison, sur demande,
de charbon actif en poudre Calgon WPL, à la firme «BRENNTAG
CANADA INC.» qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour
un montant total approximatif de 84 656,25\$, incluant les taxes,
conformément aux documents de l'appel d'offres SE90008;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-412-00-635

Crédits : 80 906,24\$ Contrat : 84 656,25\$

Certificat no. 09-1991

2009-195 APPEL D'OFFRES PH90000

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Trudeau
Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement
D'octroyer un contrat pour les travaux d'aménagement d'aires de
jeux au parc du Voyageur, à la firme «VALGEAU INC.» qui a fourni
la plus basse soumission conforme, pour un montant total
approximatif de 246 983,29\$, incluant les taxes, conformément aux
documents de l'appel d'offres PH90000;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Emprunt autorisé par le règlement PC-2757 (ouvrage 09007)

Poste budgétaire 1-22-409-02-406

Crédits : 236 042,72\$ Contrat : 246 983,29\$

Certificat no. 09-1997

2009-196 CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION ET APPROBATION
DES CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS
POUR LA GESTION DE PROJET ET LA RÉALISATION DU
BULLETIN DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Iermieri
Appuyé par le conseiller Trudeau, et unanimement
D'autoriser que les personnes suivantes soient désignées à
composer le comité de sélection afin d'évaluer les offres
relativement au contrat de services professionnels relatifs à la
gestion de projet et la réalisation du bulletin de la ville de Pointe-
Claire pour une période de deux ans - Automne 2009 au printemps
2011, à savoir:

- Cinq représentants de la Ville de Pointe-Claire, Jean-Denis Jacob (Directeur général), Céline Laperrière (Chef de division - Bibliothèque), Stéphane Lemire (Greffier et directeur - Affaires juridiques, Communications et Greffe), Ginette Brisebois (Chef de division - Accueil et Information), Nicole Laniel (Chef de section - ressources matérielles, secrétaire du comité);

D'approuver les critères de sélection établissant la grille d'évaluation
contenue dans le devis des documents d'appel d'offres, à savoir :

	Description	Pointage
1.	Compréhension du mandat	10
2.	Connaissances du milieu	20

3.	Mise en pages et conception	30
4.	Expérience de la firme	20
5.	Expérience de l'équipe de travail	20
TOTAL		100

2009-197 AUTORISATION – VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées conformément à l'article 511 de la Loi sur les cités et villes ;

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Labbé Appuyé par le conseiller Trudeau, et unanimement D'ordonner au greffier ou en son absence à la greffière adjointe, de procéder à la vente par enchère publique des immeubles sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées, lesquels immeubles sont décrits à l'annexe 1 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et ce, le jeudi 11 juin 2009 à 9 h, à la salle du conseil de la Ville de Pointe-Claire située au 451, boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire ;

DE mandater les personnes ci-dessous énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire, les immeubles en vente pour non-paiement de taxes lors de l'enchère publique :

- Me Jean-Denis Jacob
- Mme Line Goulet
- M. Vincent Proulx

2009-198 RAPPORT – ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUE ET DES DÉPENSES

Les membres du conseil prennent acte du dépôt des rapports sur les états comparatifs des revenus et des dépenses pour la période de trois (3) mois, se terminant le 31 mars 2009.

2009-199 CHANGEMENT AU PERSONNEL

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Geller Appuyé par le conseiller Smith, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel pour le mois de mars 2009, à l'exception de la fonction de Responsable médiation et développement – centre culturel, telle que signée par Me Jean-Denis Jacob, directeur général et M. André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

2009-200 RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2712-6

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Sztuka Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement D'adopter, avec les modifications suivantes qui ont été lues lors de la séance, un règlement numéro PC-2712-6 modifiant le règlement numéro PC-2712 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Pointe-Claire afin d'apporter des modifications aux règles reliées à la période de questions et afin d'abroger le règlement PC-2712-5 :

- à l'article 8 de la version française, les mots «obéir à» sont remplacées par le mot «respecter»;

- à l'article 8 de la version anglaise, le mot «obey» est remplacé par le mot «respect» et le mot «president» est remplacé par le mot «chairman».

2009-201

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 45, suite à une motion du conseiller Iermieri, appuyée par le conseiller Trudeau la séance est levée.

Bill McMurchie
Maire

Stéphane Lemire
Greffier